

L'ajournement

«Défi 85», une initiative à plusieurs composantes, démontre la conviction du gouvernement qui croit que les étudiants du Canada et nos partenaires économiques ont l'ingéniosité, le désir et la détermination nécessaires au succès du programme et que, en même temps, ils peuvent très bien jouer le rôle qui leur incombe pour rebâtir une économie canadienne saine.

«Défi 85» fournira 163 millions de dollars à la composante Emploi d'été/Expérience de travail. Aux termes de cette composante, la participation du gouvernement fédéral prendra la forme de subventions salariales touchant des emplois non seulement dans le secteur privé, mais également dans les administrations municipales et les organismes de services communautaires.

Pour tous ces secteurs, la priorité sera donnée aux demandes qui proposeront des emplois offrant aux étudiants la possibilité d'accroître particulièrement leurs connaissances, d'acquérir de l'expérience et de s'initier à une future carrière. Monsieur le Président, cela devrait alléger les craintes du député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est à l'effet que les organismes tels que les organismes communautaires sans but lucratif soient négligés cet été. En deuxième priorité, viendront les emplois où l'étudiant aura la possibilité d'acquérir une expérience de travail.

De plus, monsieur le Président, le gouvernement fédéral est prêt à travailler avec les provinces de façon à rendre disponibles 30 millions de dollars sous forme de garanties d'emprunt et de prêts pour ceux qui voudront se lancer en affaires.

La ministre a lancé une invitation aux grandes sociétés et organisations de gens d'affaires qui ont déjà laissé entendre qu'ils entreprendraient volontiers des campagnes pour promouvoir l'embauche d'étudiants dans le secteur privé.

Monsieur le Président, en terminant mes remarques, je signalerai que grâce à ce programme et à la participation prolongée des provinces et du secteur privé, le gouvernement a la conviction que «Défi 85», une approche nouvelle, inspirée et audacieuse, à l'embauche des étudiants sera d'un grand concours pour des milliers d'étudiants autant pour cet été que pour un avenir prochain lors de leur entrée définitive sur le marché du travail.

[Traduction]

L'AGRICULTURE—L'EXAMEN DES PROGRAMMES. B) L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. Maurice Foster (Algoma): Monsieur le Président, le 14 février dernier, j'ai posé une question au vice-premier ministre (M. Nielsen) qui, l'avant-veille, avait prononcé un discours très important devant le Canadian Club de Toronto. Il avait intitulé son discours: Un programme de changements. Il y avait énuméré les groupes de travail qui, répartis dans les différents secteurs d'activités, étaient chargés de réduire, d'éliminer et de regrouper les programmes. J'ai demandé au vice-premier ministre pourquoi le groupe de travail chargé d'examiner les programmes agricoles ne comptaient aucun représentant de la collectivité-agricole c'est-à-dire aucun cultivateur, aucun agriculteur. J'ai voulu savoir aussi pourquoi il n'y avait pas de représentant ni de l'Est ni de l'Ouest. J'ai demandé pourquoi les régions rurales n'étaient pas représentées? Pourquoi n'y avait-il pas de femmes rurales?

• (1810)

Quand on repasse la liste des membres du groupe de travail, on constate que la plupart sont au service de multinationales, d'institutions bancaires ou que ce sont des fonctionnaires. Le chef du groupe est un ancien président de la St. Lawrence Sugar. Les représentants du secteur privé proviennent de multinationales ou de banques. Les cinq autres membres sont des fonctionnaires. Certes, il eût été normal qu'il y ait des représentants de l'Ouest au sein du groupe de travail lequel examinera quelque 90 programmes gouvernementaux concernant l'agriculture, des programmes touchant 14,000 emplois et dont les dépenses s'élèvent à un milliard et demi de dollars. Assurément, l'Ouest devrait être représenté.

Le vice-premier ministre m'a répondu que les membres des comités consultatifs du secteur privé étaient représentatifs de toutes les régions du pays, des entreprises et des travailleurs. C'est absolument faux. On peut se demander si le vice-premier ministre lisait son propre discours. Dans sa réponse à une question de la députée de Trinity (M^{me} Nicholson), il ne semblait pas savoir ce qu'il avait dit dans son discours. C'est comme s'il avait simplement lu le discours sans vraiment comprendre ce qu'il disait.

Je crains pour le monde agricole. Examinons la liste des programmes. Pour ce qui est du comité chargé d'étudier les programmes relatifs à l'élevage et aux facteurs de production agricole, il me semble qu'on aurait pu y nommer un éleveur de l'Ouest ou de l'Est. Et dans l'intérêt de programmes comme celui de la promotion des exportations de pommes de terre de semence, on aurait pu nommer au comité un représentant du Nouveau-Brunswick ou de l'Île-du-Prince-Édouard.

On va également réviser la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles. Au lieu de nommer au comité chargé de le faire un groupe de personnes de Montréal, de Toronto et d'Ottawa, on aurait dû penser à leur adjoindre quelqu'un du mouvement coopératif du Manitoba, de la Saskatchewan ou d'ailleurs. Ce serait plus raisonnable que de demander uniquement à quelques anciens présidents de grandes sociétés multinationales et à quelques fonctionnaires de décider des programmes gouvernementaux à conserver.

En lisant la documentation publiée à ce sujet, j'ai été troublé d'apprendre que le comité avait déjà fait son rapport. Le rapport provisoire a été fait de toute apparence le 15 février, deux jours après que le vice-premier ministre eut fait son discours fatidique devant les membres du Canadian Club, à Toronto. Il eut été intéressant qu'il fasse ce discours au Canadian Club de Winnipeg. J'ai une coupure de journal du Manitoba où l'on critique vivement le vice-premier ministre. Non seulement il n'y avait pas de représentant du Manitoba parmi les membres du comité d'étude des programmes agricoles mais il n'y en avait pas non plus au sein de la douzaine de comités que le vice-premier ministre a créés. Je suis certain que pour tous les programmes tronqués, non seulement dans le domaine de l'agriculture mais dans ceux des transports et de la santé et du bien-être social, les Manitobains se demanderont ce qui se passe.